

Rapport de la Commission des finances concernant

PREAVIS MUNICIPAL No 4-2/24

COMPTES 2023

Chavornay, le 05 juin 2024

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances composée de Mme Hacina Minder, de MM. Alexandre Bovay, Edwin Egger, Bertil Maire, Dominique Reymond et Paolo Troilo, présidée par M. Roger Métroz, rapporteur, a siégé en séances préparatoires le mardi 28 mai, sans Mme Hacina Minder, excusée, et le jeudi 30 mai. Le mardi 04 juin, nous avons pu rencontrer le municipal des finances, M. Guillaume Abetel et M. Jean-Luc Stäubli, boursier.

Les résultats des travaux de la Commission font l'objet du présent rapport.

Préambule

A l'image des années précédentes, le résultat de l'exercice présente un excédent de recettes de CHF 54'927.49 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 96'513.-. Cet exercice a dégagé une marge d'autofinancement de CHF 4.1 millions (budget 1.85 millions), qui a permis notamment de financer le 100% des dépenses d'investissement de l'année et de constituer une provision de CHF 3'000'000 attribuée au préfinancement de la construction d'un nouveau collège sur le site du Verneret.

Cet excellent résultat comprend toutefois des recettes non budgétées pour les décomptes finaux 2022 (CHF 471'377.-) et des recettes supplémentaires sur les droit de mutation, succession et gains immobiliers (CHF 810'647,-).

Travaux effectués

En deux séances préparatoires notre commission a examiné de façon détaillée le rapport des comptes 2023 et pris connaissance de celui de la fiduciaire Bfb, Elle a dressé l'habituelle liste de questions soulevées par notre examen et qui ont servi de base à l'entretien que nous avons eu avec MM Abetel et Stäubli. Nous les remercions pour leur disponibilité et leurs réponses claires à chacune de nos questions.

Rapport comptes 2023

Ci-dessous vous trouverez les quelques points que la commission a jugé important de relever

1. Plafond d'emprunt

Le montant de la dette au 31 décembre 2023 s'élève à CHF 28'250'000.- en regard du plafond d'endettement fixé à CHF 42'000'000.-. La dette effective a augmenté de CHF 1'750'000.- durant l'année 2023. Cette augmentation liée à la gestion de la trésorerie est relativement faible, vue sous l'angle du plafond d'endettement. Le taux d'intérêt moyen est de 0.94% en 2023 contre 0.8%, en 2022. La répartition des échéances est bonne. L'endettement par habitant se monte à CHF 5'209 contre 4'903 en 2022. Le tableau de la part des revenus affectés au paiement des intérêts des dettes est bon (1.14%) et reste bas.

2. Investissement du patrimoine administratif

Pour l'année 2023, les dépenses d'investissement se sont élevées à CHF 3'410'998 alors qu'elles figuraient au budget pour CHF 5'034'800.-

Les principales dépenses d'investissement de l'année sont.

- CHF 765'228.48 requalification Rte de Corcelles (RC 293)
- CHF 553'374.14 séparatif et réfection chaussée Rte d'Yverdon
- CHF 525'590.35 chauffage + photovoltaïque collège Cité
- CHF 246'637.90 réfection d'un tronçon Rue de l'industrie
- CHF 182'526.70 photovoltaïque STEP

Les recettes d'investissement se sont élevées à CHF 119'067.95. Ce sont les subventions et participation de tiers.

3. Amortissements

Avec la mise en place du nouveau plan comptable des communes vaudoises MCH2 la Commune a dû abandonner sa politique d'amortissements supplémentaires. Les amortissements figurant dans les comptes sont des amortissements ordinaires. Ils s'élèvent cette année à CHF 1'851'101.77 dont les principaux sont :

- ° Compte 9143.3651 Step réalisation CHF 184'300.00
- ° Compte 9143.459 Salle polyvalente CHF 261'400.00
- ° Compte 9143.3660 Collège Verneret C CHF 237'300.00
- ° Compte 9143.3651 Collège Verneret AA CHF 180'700.00

L'importante marge d'autofinancement a également permis la constitution d'une provision de CHF 3'000'000.- attribuée au préfinancement de la construction d'un nouveau collège sur le site du Verneret. La commission des finances était partagée sur l'intérêt de cette action, et sur l'opportunité de le faire sur un objet à l'étude.

4. Impôts

Les produits globaux des impôts (CHF 12'730'799) sont supérieurs au budget de CHF 1'622'799. Cette progression se trouve chez les personnes physiques (+CHF 569'292),

les personnes morales (+CHF 198'386), et les autres impôts « foncier, droits de mutation, successions et donations, gains immobiliers » (+CHF 855'121).
Le produit global est également supérieur à celui de l'exercice précédent (+ CHF 1'198'238) dont CHF 778'489 concernant le revenu des autres impôts.

5. Comptes de fonctionnement

Les charges globales se sont élevées à CHF 25'478'925.91 et les produits globaux à CHF 25'533'853.40 laissant un excédent de recettes de CHF 54'927.49. Mis à part les points majeurs déjà cités, des reports au niveau de l'engagement de personnel ou de projets informatiques ont également contribué à l'excellent résultat sous revue.

Conclusion de la commission

A l'issue de l'examen sur les comptes 2023 sur la base du document complet et bien documenté fourni par la comptabilité, et des discussions avec MM. Abetel et Stäubli, nous pouvons affirmer que de la Commune affiche une solide situation financière et que les coûts sont maîtrisés. Comme d'habitude nous relevons la qualité du travail de la bourse et en particulier de son boursier. Nous leur adressons nos remerciements, qui vont également au municipal responsable du dicastère des finances.

Dès lors nous invitons le Conseil communal de Chavornay ayant

- Vu le préavis municipal 4-2/24 sur les comptes 2023,
- Ouï le rapport de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

D'adopter les comptes communaux pour l'exercice 2023, soit :

Recettes	CHF	25'533'853.40
Dépenses	CHF	25'478'925.91
Excédent de recettes	CHF	54'927.49

LA COMMISSION DES FINANCES

Président :

Roger Métroz

Membres :

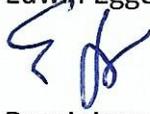
Hacina Minder

Alexandre Bovay

Minder H

Bovay

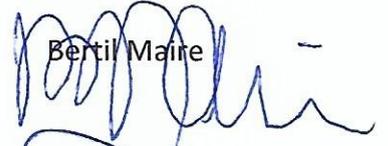
Edwin Egger



Dominique Reymond



Bertil Maire



Paolo Troilo

